

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 22-1288

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux d'enfouissement des réseaux électriques SMED 13

Avenue Lacanau

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter de la date de signature pour une durée de 6 mois

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°158 du 20 juin 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES ET MIDI TRACAGE, 11 rue de Lisbonne – 13127 VITROLLES** pour le compte de : **ENGIE SOLUTION**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le 07 OCT. 2022

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 07 OCT. 2022

LOCALISATION DE LA DEMANDE

AVENUE LACANAU

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE
 DEPARTEMENTALE
 COMMUNALE
 PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES ET MIDI TRACAGE

Adresse 11 RUE DE LISBONNE 13127 VITROLLES

Tél./FAX 06 46 47 39 77

MAIL marie-laure.savychchenko@eiffage.com

**POUR LE COMPTE DE
SMED 13**

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à la signature pour une durée de 6 mois

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques SMED 13

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui
 Non
 DAET
 Longueur Tranchées
 TRAVAUX DE NUIT
 Voirie moins de 3 ans
 STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux
 TRAVAUX
 ALTERNAT MANUEL
 DANGER
 ALTERNAT TRICOLORE
 si besoin
 20 KM/H
 ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
 Voir plan de circulation ou délestage
 TRAVAUX 1/2 chaussée
 Passage VL et PL
 CONES DE SIGNALISATION
 PROTECTION DES PIETONS
 BALISAGE DU CHANTIER
 INSTALLATION BENNE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

COMMUNE DE MARIGNANE

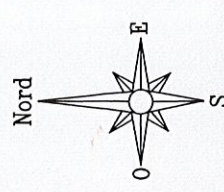
Périmètres du centre

le 04/12/2019



LEGENDE :

— Périmètre PNRQAD



Dessiné par CF

